

## **ANNONCE PRIX SOFMMOO**

A l'occasion de son congrès 2018, la SOFMMOO récompensera encore une fois le meilleur travail d'un ou d'une de nos jeunes collègues (français ou étranger).

Son montant est de 1000 euro.

Si le jury considère qu'aucun travail ne mérite ce prix, mais que d'autres travaux méritent une reconnaissance particulière, il s'autorise à attribuer des récompenses à hauteur de 1000 euro (donc jusqu'à deux fois 500 euro par exemple).

Les travaux soumis peuvent être des thèses de doctorat en médecine, des mémoires de spécialités ou mémoires de DIU de médecine manuelle orthopédique et ostéopathique, traitant de l'appareil locomoteur, sous l'angle fondamental (biomécanique ou neurophysiologie), ou clinique (diagnostique ou thérapeutique).

Les travaux devront être adressés à notre secrétaire général, qui les fera suivre à tous les membres du conseil d'administration. Une délibération suivra, puis un vote qui déterminera le ou les prix à décerner.

Afin d'avertir les lauréats au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2018, la date limite de soumission est fixée au 14 août (le tampon de la poste faisant foi en cas d'envoi postal).

Rappelons que les lauréats devront être inscrits au congrès, et s'engager à présenter leur travail en une dizaine de minutes le dimanche 14 octobre à 17 H 30.

Secrétariat général : Dr David CYPEL, 85 route des Vignasses, 06500 MENTON  
*cypel.david@gmail.com*